



3EME APPEL A CANDIDATURES POUR PARTICIPER A LA COMMUNAUTE FRANCILIENNE « ACV BATIMENT »

POURQUOI UNE COMMUNAUTE D'ACV BATIMENT ?

De multiples outils sont convoqués à la conception et à l'optimisation « performancielle » de projets de construction neuve et de rénovation. Dans un même élan, on assiste depuis une quinzaine d'années à la montée en puissance de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) au service de l'évaluation environnementale globale des produits et équipements de construction, des bâtiments voire des îlots et quartiers.

L'engouement de certains acteurs de la filière bâtiment est motivé par la vocation même de l'ACV à savoir :

- Evaluer les impacts potentiels sur l'environnement d'un bien (produit, bâtiment, service, etc.) sur son cycle de vie (de la fabrication à la fin de vie) par des indicateurs d'impacts multicritères objectivés et quantifiés,
- Réduire ces impacts et/ou mieux maîtriser les transferts d'impacts par la pratique de l'écoconception.

Pour progresser ensemble dans l'utilisation opérationnelle de l'ACV en écoconception de bâtiments, la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME, en partenariat avec l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et l'association Ekopolis, a pensé et initié en 2012 une communauté inédite d'expérimentation de l'Analyse du Cycle de Vie, opération pilote de l'ADEME. Cette communauté met en relation des porteurs de projets et leurs assistants à maîtrise d'ouvrage et/ou maîtres d'œuvre ainsi que des praticiens qu'elle réunit régulièrement pour travailler ensemble dans un objectif partagé :

- Comprendre l'approche en analyse de cycle de vie, l'appliquer et caractériser sa valeur ajoutée dans l'écoconception de projets réels,
- Dégager une méthodologie, tant en termes organisationnel que technique, pour mettre en « musique » l'ACV sur toute la chaîne de valeur du bâtiment, aux différents stades d'avancements du projet et identifier les manquements,
- Utiliser une ACV dans un cadre opérationnel d'aide à la décision, en articulation avec les autres outils de conception, pour réduire ou mieux arbitrer les impacts environnementaux d'un projet sans dégrader sa performance d'usage et en maîtrisant les coûts associés.

La communauté francilienne d'ACV constitue ainsi un espace de partage des réflexions, des pratiques et des retours d'expériences des équipes. Elle est également un lieu de sensibilisation, de montée en

compétence et d'accompagnement technique voire financier visant à appuyer l'appropriation de l'ACV, et de manière plus globale, les changements de pratiques liées à l'écoconception multicritère performancielle des bâtiments au sens large (énergie, carbone, environnement, coût, usage).

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A CANDIDATURES ?

Les vastes travaux conduits par la DHUP et l'ADEME en partenariat avec les acteurs de la construction ont contribué à tracer un cap ambitieux, acté par la loi *Transition Energétique pour la Croissance Verte* et concrétisé par le référentiel Energie-Carbone et le label « E+C- » en cours d'expérimentation pour construire les bâtiments de demain.

Cette démarche innovante d'expérimentation « grandeur nature » conduit la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME à renforcer et à élargir son accompagnement en matière d'ACV via notamment la Communauté francilienne pour :

- Faire monter en compétence les acteurs de la filière,
- Favoriser l'émergence de nouvelles manières de concevoir des bâtiments, d'outils innovants et de projets précurseurs de bâtiments exemplaires, à énergie positive et bas carbone,
- Participer à la consolidation du référentiel Energie-Carbone et à la généralisation de l'ACV dans un cadre opérationnel.

Depuis le 30 septembre 2016, la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME et ses partenaires ont entamé la constitution de la nouvelle communauté de travail pour éco-concevoir des bâtiments exemplaires, à énergie positive et bas carbone pour le neuf et la rénovation. A ce stade, deux appels à candidatures successifs (en décembre 2016 et mars 2017) ont permis de retenir 16 projets pilotes.

Cette 3^{ème} vague d'appel à candidatures vise spécifiquement à accompagner les maîtres d'ouvrages, à l'exception des bailleurs sociaux couverts par la convention entre l'Etat et le mouvement HLM, leurs AMO et maîtrises d'œuvre ayant la volonté de :

- Tester le référentiel Energie-Carbone sur une opération francilienne de construction neuve en phase « fin de travaux » ou « réception »,
- Contribuer à l'expérimentation en capitalisant les performances énergétique et environnementale obtenues ainsi que les coûts associés dans l'observatoire de l'expérimentation *Bâtiments à énergie positive et bas-carbone*.

COMMENT REJOINDRE LA COMMUNAUTE ?

Pour rejoindre la communauté francilienne d'ACV, un dossier de candidature doit être déposé avant le **6 mai 2017** à l'adresse suivante : communauté.acv@ekopolis.fr

Chaque candidature doit être portée par un binôme constitué :

- D'un représentant de la maîtrise d'ouvrage,

- D'un représentant des conseils en charge de l'évaluation environnementale ou de la conception qui effectueront les calculs d'ACV (assistant à maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre ou autre).

Le dossier de candidature devra contenir :

- Une note de présentation des porteurs du projet,
- Une note de présentation générale du projet détaillant notamment la nature, la localisation, la typologie, les acteurs, les ambitions énergétiques et environnementales, l'avancement et le calendrier des études prévues,
- Les motivations à s'engager dans une démarche d'écoconception,
- La désignation d'un référent par le maître d'ouvrage et ses coordonnées (titre, adresse postale, téléphone, adresse mail),
- Une lettre d'intention à participer régulièrement à la communauté francilienne d'ACV signée par le référent.

La sélection des projets se déroulera après examen du dossier déposé et à l'issue d'une courte audition de l'équipe projet composée a minima d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage et de son conseiller en charge de l'évaluation environnementale ou de la conception devant un jury regroupant l'IFPEB, l'association Ekopolis, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA) et de la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME.

Les auditions se tiendront les 11 et 12 mai 2017

CALENDRIER PREVISIONNEL DE TRAVAIL

- Les travaux de la communauté débuteront le **19 mai** pour une durée prévisionnelle de 18 mois,
- Les porteurs de projets bénéficieront d'une formation couvrant notamment la démarche en cycle de vie, le référentiel de performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs, le label « E+C- », l'approche en coût global et l'utilisation d'un outil ACV bâtiments pour les praticiens,
- Une réunion de lancement précisant le cadre méthodologique de l'expérimentation et une présentation par les expérimentateurs de leur projet et de l'ambition environnementale sera organisée en amont des réunions plénières de travail,
- Des réunions plénières de travail collaboratif co-animées par l'IFPEB et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), au titre d'expert « ACV bâtiment », se tiendront tous les 2/3 mois pour partager les retours d'expériences des équipes les plus avancées et échanger sur des aspects méthodologiques ou organisationnels,
- Un suivi d'avancement régulier sera réalisé avec l'IFPEB,
- Une matinée de clôture et de restitution des travaux sera organisée fin 2018.

Selon l'avancement des projets et des études, les maîtres d'ouvrage pourront bénéficier :

- D'une subvention de la Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME couvrant jusqu'à 50 % du montant des études énergétique (incluant le nouvel indicateur Bilan_Bepos) et ACV réalisées, plafonnée à 15000 euros,

- D'une revue critique des calculs d'ACV pour valoriser la démarche et capitaliser les performances obtenues dans l'observatoire de l'expérimentation *Bâtiments à énergie positive et bas-carbone*.

ACTEURS ET CONTACTS

	Edouard CARTERON - edouard.carteron@ifpeb.fr
	Simon Guesdon - simon.guesdon@ekopolis.fr
	Alexandra Lebert - alexandra.lebert@cstb.fr
	François Bourgeois - francois.bourgeois@developpement-durable.gouv.fr
	Hadjira Schmitt Foudhil - hadjira.schmitt@ademe.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

- **COMMUNAUTE FRANCIENNE D'EXPERIMENTATION ACV BATIMENT**

<http://www.ekopolis.fr/construire/communaute-dexperimentation>

- **EXPERIMENTATION NATIONALE ENERGIE-CARBONE ET LABEL « E+C- » POUR LES BATIMENTS NEUFS**

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/>